

Le Comité français de l'UICN appelle les entreprises à préserver davantage le capital naturel pour un monde plus durable et résilient

La crise sanitaire actuelle nous impose d'agir dès à présent en investissant dans la transition écologique au bénéfice simultané de l'économie, de la nature, du climat et de la société. Les entreprises ont une forte responsabilité pour engager cette transition et le Comité français de l'UICN les appelle à s'y engager résolument, en soulignant le rôle crucial de la biodiversité.

RESILIENCE DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES POUR UNE SANTE PLANETAIRE

La biodiversité et les écosystèmes sont la base de notre économie et de notre bien-être. Leur dégradation causée par nos modes de consommation et de production est, à l'inverse, source d'instabilité économique et sociale. *« L'érosion mondiale de la biodiversité et le changement climatique qui se poursuivent vont continuer de favoriser l'émergence de nouvelles crises, des pandémies comme celle que nous connaissons actuellement, mais aussi des sécheresses, inondations, tempêtes, si nous n'agissons pas davantage pour la protection de la planète »* déclare Sébastien Moncorps, Directeur du Comité français de l'UICN.

Il est ainsi urgent de réduire nos pressions sur la nature (artificialisation des sols et dégradation des habitats naturels, surexploitation des ressources naturelles, commerce des espèces menacées, pollutions...) et d'agir résolument pour préserver et restaurer les écosystèmes afin de bénéficier de leurs services (stockage du carbone, quantité et qualité de l'eau, pollinisation, nourriture, médicaments, tourisme et loisirs etc).

LE NECESSAIRE ENGAGEMENT DES ENTREPRISES : L'ACTION DU COMITE FRANÇAIS DE L'UICN

Le Comité français de l'UICN accompagne depuis plus de 10 ans des entreprises en les accompagnant pour intégrer la préservation du capital naturel dans leurs stratégies et à y consacrer des ressources suffisantes pour déployer des plans d'actions pertinents et opérationnels. *« Les entreprises doivent poursuivre leurs efforts pour répondre à la crise actuelle et prendre des mesures fortes pour inverser la courbe de dégradation de la biodiversité et construire une économie plus durable »* souligne Florence Clap, responsable du programme Politiques de la biodiversité du Comité français de l'UICN.

Le Comité français de l'UICN a aujourd'hui 8 partenaires « entreprises », EDF, VEOLIA, ENGIE, Storengy (Groupe ENGIE), HeidelbergCement France, EQIOM (Groupe CRH), PRIMAGAZ et L'OCCITANE, avec lesquels il a :

- rédigé des recommandations pour réaliser un reporting extra-extra-financier sur la biodiversité de qualité, sujet d'importance désormais majeur pour les agences de notations en France comme à l'international ;
- sensibilisé et mobilisé les collaborateurs en entreprise pour déployer l'action en interne et progresser vers un changement des comportements ;
- réalisé des plans de gestion écologique sur les sites d'activités et le foncier des entreprises ;

- identifié les impacts et dépendances à la biodiversité sur les chaînes de valeur des entreprises afin de prendre les mesures garantissant sa préservation ;
- aidé à la construction d'engagements dans le cadre des initiatives « act4nature international » (<http://www.act4nature.com>) et « Entreprises engagées pour la nature » (<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/entreprises>)

LUNDI 15 JUIN 2020 : UN EVENEMENT MONDIAL INÉDIT POUR LES ENTREPRISES

Co-organisé par la coalition *Business for Nature* dont fait partie l'UICN, le sommet ***Building business resilience : How collective leadership will reverse nature loss*** se déroulera en visioconférence lundi 15 juin, avec déjà plus de 2500 participants inscrits, pour renforcer la place de la nature dans le monde de l'après crise sanitaire. Cette rencontre en ligne donnera aux entreprises des pistes pour développer une économie plus neutre en carbone, avoir des systèmes de production et de consommation plus durables et protéger les écosystèmes afin d'améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens.

Nous invitons les entreprises françaises à s'y inscrire et y participer :
<https://businessfornature.world-television.com/home/english>

Le Comité français de l'UICN compte sur l'engagement des entreprises françaises pour rejoindre cette mobilisation en faveur de la nature et montrer concrètement leurs innovations, réalisations et projets dans la perspective du Congrès mondial de la nature de l'UICN en janvier 2021 à Marseille qui va consacrer un événement spécial pour les chefs d'entreprises du monde entier.

CONTACT COMMUNICATION
Emilie Dupouy
Chargé de communication
06 37 78 90 14
emilie.dupouy@uicn.fr

CONTACT PRESSE
COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN
Agathe Descamps
06 23 80 08 13
agathe@letoilebleue.fr

A propos du Comité français de l'UICN - Union internationale pour la conservation de la nature
Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2^e plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec deux ministères, 13 organismes publics, 41 ONG et plus de 250 experts. Elle travaille aussi avec les collectivités territoriales et les entreprises. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 300 organisations et 15 000 experts. L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet à ses membres et experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances et leurs actions sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a proposé 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité et a permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature.

www.uicn.fr